



FARI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master de spécialisation en pharmacie d'industrie est la voie suivie par celles et ceux qui veulent acquérir le statut de personne qualifiée (A.R. 14 décembre 2006 relatif aux médicaments à usage humain et vétérinaire, article 84). Ces enseignements permettent également d'avoir une formation approfondie sur les techniques et problèmes liés à l'industrie pharmaceutique.

Pour obtenir cette reconnaissance officielle par le ministère de la Santé publique, le diplôme de pharmacien d'industrie doit être complété, pour les détenteurs d'un diplôme de pharmacien ou d'un diplôme présentant des compétences équivalentes (cf. Conditions particulières), par une expérience pratique de 6 mois dans une ou plusieurs entreprise(s) pharmaceutique(s) titulaire(s) d'une autorisation de fabrication industrielle de médicaments selon les modalités prévues par l'A.R du 14 août 1989. Cette société doit disposer d'une unité de production pharmaceutique et d'analyse.

Le Master de spécialisation en pharmacie d'industrie prépare à des tâches conventionnelles de fabrication et d'analyse des médicaments et dispense une formation approfondie sur les techniques et problèmes liés à l'industrie pharmaceutique. Le programme intègre également des cours dans des domaines d'actualité tels que la biotechnologie, les affaires réglementaires, l'assurance de qualité, les aspects économiques du médicament, les essais cliniques.

Ce programme est **interuniversitaire**. Il est organisé par l'Université catholique de Louvain (UCLouvain, université de référence), l'Université de Liège (ULiège) et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Votre profil

Le Master de spécialisation en pharmacie d'industrie est accessible à toute personne porteuse d'un grade académique de pharmacien obtenu dans une Université d'un pays appartenant à l'Union Européenne **selon les conditions reprises dans l'onglet admission**.

Votre futur job

Travail comme pharmacien dans un milieu professionnel nécessitant des compétences dans le domaine de la pharmacie d'industrie.

Le diplôme est obtenu après 1 année d'étude. Il permet de travailler comme personne qualifiée à condition toutefois que le titulaire du diplôme preste encore 6 mois de stage dans une industrie pharmaceutique.

Pour les étudiants souhaitant valoriser une expérience en industrie et n'ayant pas eu de distinction en dernière année, l'admission se fait sur dossier et uniquement pour les personnes témoignant d'une expérience d'au moins 5 années en industrie pharmaceutique.

Différents métiers exercés:

- Pharmacien travaillant à un poste à responsabilité dans une entreprise pharmaceutique.
- Personne qualifiée dans l'industrie pharmaceutique.
- Agent du Service Public (SPF santé publique)

Votre programme

Ce programme est **interuniversitaire**. Il est organisé par l'Université catholique de Louvain (UCLouvain, université de référence), l'Université de Liège (ULiège) et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

La durée de la formation est d'une année à temps plein.

Le programme comprend 2 parties :

- La première constitue un tronc commun obligatoire organisé par les 3 universités. Ce tronc commun se répartit en 7 modules, chacun comprenant des cours théoriques ainsi que des séminaires.
- La seconde partie consiste en un travail personnel que l'étudiant prépare au cours d'un stage de 12 semaines effectué dans un ou dans plusieurs départements soit d'une des 3 universités partenaires, soit d'une industrie pharmaceutique proposée par le comité de gestion du programme, soit enfin, lors d'un échange interuniversitaire SOCRATES/ERASMUS.

FARI2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

FARI2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Modules obligatoires (45 crédits)

L'ensemble des informations sur les enseignements est visible en cliquant les intitulés des cours.

○ WFARI2100	Substances actives <i>* Certains cours pourront être en anglais</i>	Joëlle Leclercq	[FR] [q1+q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ WFARI2101	Aspects cliniques <i>*Certains supports peuvent être en anglais</i>	François-Xavier Mathy	[FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ WFARI2102	Assurance de qualité et management pharmaceutique <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	Xavier Marcelis (coord.) Thierry Pronce	[FR] [q1+q2] [65.5h] [7 Crédits] 🌐
○ WFARI2103	Technologie pharmaceutique <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>		[FR] [q1+q2] [49h] [5 Crédits] 🌐
○ WFARI2104	Analyse des médicaments <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	Laure Elens	[FR] [q1+q2] [54h] [6 Crédits] 🌐
○ WFARI2105	Affaires réglementaires et environnement médico-social <i>*Certains supports pourront être en anglais</i>	Catherine Druetz	[FR] [q1] [72h] [8 Crédits] 🌐
○ WFARI2106	Visites et séminaires organisés dans les industries pharmaceutiques	Joëlle Leclercq	[FR] [q1+q2] [75h] [3 Crédits] 🌐
○ WFARI2110	Biotechnologies <i>*Certains supports seront en anglais</i>	Rita Vanbever	[FR] [q1+q2] [64h] [7 Crédits] 🌐

○ Travail de fin d'études réalisé dans le cadre d'un stage dans l'industrie pharmaceutique (15 crédits)

○ WFARI2109	Mémoire (dans le cadre d'un stage de 12 semaines) <i>*certains supports pourront être en anglais</i>		[FR] [] [] [15 Crédits] 🌐
-------------	---	--	---------------------------

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

2. En cas de moyenne inférieure à 14/20, le Jury examine les différentes notes, en ce compris les notes de stages, de cours à option, de mémoires, etc. Au terme de cette analyse plus approfondie du dossier, le jury se réserve le droit de convoquer le candidat à l'interview.

L'interview devant de Jury

La motivation des candidats est évaluée sur base d'une interview devant un Comité de Sélection. L'interview est organisée dans

PÉDAGOGIE

Les enseignements sont répartis en modules.

Les méthodes utilisées sont à la fois théoriques et pratiques.

Les étudiants suivent des cours théoriques donnés par des enseignants des Universités partenaires ainsi que des professionnels de l'industrie pharmaceutique ou du Service Public Fédéral de la santé publique. Des activités connexes obligatoires sont organisées : visites d'entreprises ou de laboratoires et séances d'exercices.

Les étudiants doivent effectuer un stage dans une entreprise, un laboratoire ou un organisme public dont les activités sont en rapport avec le médicament et sa législation. A la suite de ce stage, il rédige un rapport sur les activités effectuées durant le stage. Ce rapport est défendu devant un Jury composé de 3 lecteurs désigné chacun par une des Universités partenaires.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des étudiants sur les matières du programme interuniversitaire consiste en une seule séance d'examens par module.

Une défense orale du travail personnel sera également organisée et évaluée par un jury interuniversitaire.

Pour obtenir la reconnaissance officielle par le Ministère de la santé publique du titre de "personne responsable de la conformité des médicaments produits par une industrie pharmaceutique", le pharmacien qui a obtenu son diplôme interuniversitaire de pharmacien d'industrie doit prêter obligatoirement 6 mois de stage complémentaire dans une industrie pharmaceutique selon les modalités prévues par l'arrêté royal du 14 août 1989.

GESTION ET CONTACTS

Ce programme est interuniversitaire et est organisé par l'Université catholique de Louvain, l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Comité de gestion :

- Prof. J. Leclercq et L. Elens (UCLouvain)
- Prof. F. Dufrasne et V. Fontaine (ULB)
- Prof. Ph. Hubert et R. Denooz (ULg)
- Prof. X. Marcelis (GSK- UCLouvain)
- Prof. W. El Azab (Steris - ULB)
- Prof. D. Martin (Doma consulting – ULiège)
- Invité: un membre de l'AFMPS

Equipes d'enseignants :

Pour l'ULiège : Vincent BIERLAIRE, Bruno BOULANGER, Raphaël DENOZ, Laurence DENIS, Brigitte EVRARD, Marianne FILLET, Michel FREDERICH, Stéphanie GOFFLOT, Philippe HUBERT, Pierre LEBRUN, Roland MARINI, Dominique MARTIN, Bernard PIROTTE, Régis RADERMECKER, Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Eric ZIEMONS.

Pour l'ULB : Patrick DI STEFANO, Cédric DELPORTE, François DUFRASNE, Walid EL AZAB, Véronique FONTAINE, Jonathan GOOLE, Anne LENAERS, Hugues MALONNE, Thierry SCHURMANS, Caroline STEVIGNY, Lorenzo TESOLIN, Pierre VAN ANTWERPEN, Francis VANDERBIST, Karen VAN MALDEREN, David VERMIJLEN, Zéna WIMANA.

Pour l'UCLouvain

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Joëlle Quetin-Leclercq](#)

Jury

- Présidente: [Joëlle Quetin-Leclercq](#)
- Secrétaire: [Laure Elens](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat de l'école de pharmacie: secretariat-farm@uclouvain.be
- Secrétariat: [Murielle Callier](#)
- Secrétariat: [Guillaume Arnould](#)